



Centre Communal d'Action Sociale

ORDRE DU JOUR

DU 19 FEVRIER 2024

1. Informations,
2. Désignation du secrétaire de séance,
3. Appel nominal,
4. Lecture des procurations,
5. Approbation du compte-rendu de la séance du 5 décembre 2023,
6. Installation d'un nouvel administrateur au CCAS, modification de la composition des administrateur issus du Conseil Municipal,
7. Budget Primitif du CCAS 2024, engagement, liquidation, mandatement au quart des crédits ouverts de l'exercice précédent en section investissement ;
8. Adoption du règlement de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable « M57 » du budget du CCAS,
9. Débat d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024,
10. Tarifs des sorties culturelles ;
 - Visite de la brasserie « La Goudale » à ARQUES, le 12 mars 2024,
 - Visite du musée de la Dentelle à CALAIS, le 26 avril 2024,
11. Tarif des accompagnants au voyage des aînés, le 1^{er} juin 2024 (Parc Bagatelle),
12. Convention 2024 avec la Mission Locale « Armentières -Vallée de la Lys » et présentation du rapport d'activités 2023,
13. Questions diverses :
 - Banquet des aînés, goûter des aînés,
 - Convention avec « ATYPIQUE TRANSPORTS »,
 - Projet « logement inclusif pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer » et ateliers avec l'association « Familles Solidaires »,